

19 juillet 2017 – Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

LA QUALITÉ DE LA FORMATION EN DANGER !

Plusieurs sources d'information font état d'une évolution de l'offre de formation du CNFPT pour l'année 2018.

Il semble que, désormais, la nouvelle offre va être caractérisée par l'intégration, pour une quantité non négligeable de formations, de la pédagogie inversée, c'est-à-dire de l'obligation d'une préparation individuelle préalable dont les modalités restent, à ce stade, très incertaines. La question de la prise en compte de ce temps sur le temps de travail ou sur le temps personnel ne semble pas être une condition à la mise en place de cette pédagogie inversée. Celle des moyens informatiques requis pour la transmission des informations non plus.

L'offre inter-collectivités, celle qui est le plus mutualisée, se verrait très largement hybridée par des temps de formation à distance, au profit du développement de formations internes aux grosses collectivités, voire de formations « sur-mesure » pour celles-ci. Cette hybridation va modifier leur physionomie et réduire le temps de présence qu'elles nécessitaient jusque-là. Il s'en suivra logiquement, soit une baisse de la qualité de la formation, soit un temps qui devra être pris ailleurs.

Le CNFPT glisse ainsi, pour ce qui est de l'efficacité de la formation, vers le renvoi à la responsabilité propre de l'agent qui souhaite se former, c'est-à-dire, finalement, vers son temps personnel.

Il ne fait pas de doute que ces évolutions incombent principalement à la baisse de la cotisation au CNFPT, diminuée de 10% depuis 2016. Elles découlent également des préconisations de la Cour des comptes qui ne voit d'autre objectif à la formation que la diminution de son coût. Ce que la formation professionnelle peut apporter au bien-être des agents et à l'efficacité des services publics lui importe peu.

Alors qu'on nous refait une énième fois le coup du déficit public, nous redisons que notre pays n'a jamais été aussi riche, productif, et que cette richesse est ponctionnée, toujours plus, par les actionnaires avec la complicité des gouvernants.

Le principe de la formation continue sur le temps de travail avait été acquis par un accord national interprofessionnel de 1970. Sa remise en cause représenterait un recul social de près d'un demi-siècle.

La Fédération CGT des Services publics appelle donc :

- ✓ L'ensemble de ses syndicats à s'emparer des contenus de formation, à les discuter avec les agents de la Fonction publique territoriale et à faire remonter ces débats dans les instances paritaires.
- ✓ Et l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriales à participer massivement à la journée de grève et de manifestations du 12 septembre 2017.

Elle appelle à organiser, dans toutes les collectivités, des débats et des initiatives pour faire vivre la pétition intersyndicale pour le retour à une cotisation sociale équivalente à 1% de la masse salariale versée au CNFPT.

https://www.petitions24.net/intersyndicale_fp

Seule une prise de conscience des personnels territoriaux pourra mettre en échec les projets de recul de la formation, engagés par le gouvernement précédent et portés par le gouvernement actuel.